



Lettre d'information

23-01-2019

Le Ministère de la Santé rappelle des lots de certains médicaments à base d'Irbesartan

Le Ministère de la santé - Direction du Médicament et de la Pharmacie - signale l'apparition des impuretés nitrosamines dans certains médicaments contenant de l'Irbesartan fabriqué par la société Zhejiang Huahai Pharmaceutical Co. - Chine.

Cette alerte concerne plusieurs pays au niveau mondial suite à la détection de nitrosamines dans la substance active « Irbesartan » fabriquée par Zhejiang Huahai Pharmaceutical Co. (Chine).

Au Maroc, et par principe de précaution, la Direction du Médicament et de la Pharmacie du Ministère de la Santé a ordonné le retrait de tous les lots des médicaments suivants à base d'Irbesartan fourni par le fabricant, Zhejiang Huahai Pharmaceutical Co- Chine :

- **ARAPRO 150 mg, comprimés-boîtes de 10 et 30**
- **ARAPRO 300 mg, comprimés-boîtes de 10 et 30**
- **CO ARAPRO 300 mg/25mg, comprimés-boîtes de 10 et 30**
- **CO ARAPRO 300 mg/12,5mg, comprimés-boîtes de 10 et 30**
- **CO ARAPRO 150 mg/12,5mg, comprimés-boîtes de 10 et 30**

Les médicaments à base d'Irbesartan seul ou en association avec l'hydrochlorothiazide sont utilisés pour traiter les patients souffrant d'hypertension artérielle essentielle.

Recommandations pour les patients

- **Seuls les médicaments cités ci-dessus sont concernés par ce rappel de lot.**
- Si vous utilisez l'un des médicaments cités ci-dessus, il est important de consulter votre médecin pour le remplacer par un autre médicament à base d'Irbesartan d'une source différente ou par un traitement alternatif. Il est important de ne pas interrompre votre traitement.
- Si vous avez des questions au sujet de votre traitement, parlez-en à votre pharmacien ou à votre médecin.

